

Le 19 mars 2024

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 11 MARS 2024**

Etaient présent(e)s : B.ACARIE –V. BOULIN – D. DEFONTAINE – MN. DESCAMPS - AP.DUPOIS - D.ENGRAND –JM.ERNECQ
- A.GUGLIELMETTI – J.GUGLIELMETTI – J.LEFELLE - M.MATHYS – J.L.MEQUIGNON – N.MEQUIGNON - M.PORIER – J.PORIER
- H.SACHTER - D.TETELIN - M.VERBRUGGE -

18 adhérents présents

Etaient excusé(e)s – pouvoirs : J.P BALDUYCK – E. CROXO – M et FX. DANJOU – G. FRIMAT - Y. GAMBIN – J. HEBRARD –
A.HARLEAUX – P. JOSEPHÉ – M. KNOCKAERT – M. LEPERS – P. NAELS – C. PICOT - X. PORIER – M. VERMERSCH -
15 pouvoirs

L'ordre du jour de nos travaux est adopté à l'unanimité.

1° ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AVRIL 2023

Après lecture, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2° APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Avant lecture du rapport moral J.M. ERNECQ demande que tous les adhérents présents se présentent. Requête adoptée à l'unanimité.

Exposé du rapport moral du Président au cours duquel nous avons eu une pensée pour nos adhérents disparus au cours de l'année 2023 et début 2024.

En réponse à la requête formulée lors de l'A.G de 2023, la mémoire de nos adhérents disparus est citée sur le site de l'A.C.R en situant leur parcours au Conseil Régional (avec photo si possible), dans la mesure toutefois où nous sommes informés du décès et où notre mémoire peut nous permettre de situer leur affectation au sein de l'institution.

Après lecture, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3° RENOUELEMENT DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTE

Pour rappel, le conseil d'administration est composé au maximum de 24 membres, élus pour 2 années par l'A.G à la majorité absolue des membres présents parmi les seuls adhérents oeuvrant ou ayant œuvré au sein des anciennes Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie et de la nouvelle Région des Hauts de France ou d'un organisme associé. Tout appel à candidature sera diffusé aux anciens des ex Régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie et de la Région des Hauts de France. Les membres sont rééligibles.

Nous étions passés à 14 membres effectifs au lieu de 24.

- En 2023, seuls 4 postes sur les 7 éligibles avaient été pourvus. Avaient été élus Dominique ENGRAND, Annette GUGLIELMETTI, Michèle MATHYS et Dominique TETELIN.
- Cette année, 7 postes sont à pourvoir :

Seuls les 7 administrateurs sortants se représentent : Bernard ACARIE, Danièle DEFONTAINE, Anny-Paule DUPUIS, Jean-Marie ERNECQ, Jean-Luc MEQUIGNON, Michel PORIER, Michelle VERBRUGGE

Après vote, les administrateurs sortants ont été réélus à l'unanimité.

- Constatant le déséquilibre entre les deux sections du Conseil d'Administration, le Président souhaite renforcer la première section et lance un appel à candidature parmi les participants de l'A.G.

Il sollicite Véronique BOULIN, qui participe déjà aux activités de l'ACR et pourrait ainsi représenter au Conseil d'Administration les membres de l'ACR encore en activité et assurer un lien avec les actifs et les futurs retraités.

Véronique BOULIN accepte cette proposition et est donc élue, à l'unanimité, au Conseil d'Administration au titre de la première section qui sera renouvelée en 2025.

Nous l'en remercions et lui souhaitons la bienvenue au Conseil d'Administration.

4° APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023 CONTROLE PAR LE VERIFICATEUR AUX COMPTES J. LEFELLE

Le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

5° MODIFICATION DE L'ARTICLE 8 DU REGLEMENT INTERIEUR

L'ancienne rédaction de cet article mentionnait « aucune inscription ne se fera sans le chèque correspondant et il n'y aura pas de remboursement en cas d'absence. »

A l'unanimité, l'assemblée générale a approuvé le nouveau texte suivant :

« Aucune inscription ne se fera sans le règlement correspondant et il n'y a pas de remboursement en cas d'absence. Toutefois :

Si et seulement si l'intéressé a averti l'ACR dans un délai suffisant permettant de réagir et d'envisager les possibilités de remboursement des éléments constitutifs du coût de l'activité liés à la personne et pour lequel le prestataire accepte de ne pas facturer la place ou le repas, il pourrait être remboursé de cette part d'activité.

Les éléments correspondant à une facturation forfaitaire pour le groupe ne peuvent donner lieu à remboursement. Ce serait le cas, par exemple, d'un spectacle, d'une prestation de guide pour un groupe déterminé et en particulier pour la part relative au transport par autocar dont la réservation entraîne un paiement forfaitaire par l'ACR »

6° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Le rapport d'activités 2023 est approuvé à l'unanimité.

7° PRESENTATION DES ACTIVITES 2024

Michel PORIER présente les projets de sorties et d'après-midi « thé ou café ».

Le projet d'activités 2024 est approuvé.

Quelques suggestions de sortie sont proposées sachant qu'il sera préférable de favoriser le covoiturage : les ateliers du Louvre Lens à LIEVIN – la cathédrale de TOURNAI dont la restauration est terminée (JM ERNECQ précise que l'on peut prendre le train pour un tarif avantageux) –le centre historique d'Ypres.

8° PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

9° COTISATIONS 2024 et 2025

Face aux conséquences de l'inflation sur tous les coûts rencontrés par l'ACR (transport par autocar, restauration, entrées pour les visites et prestation de guide) l'Assemblée Générale du 11 Mars 2024 a estimé, par vote à l'unanimité moins une voix (D. TETELIN), devoir majorer le taux de cotisation à partir de 2025, taux qu'elle s'engage à maintenir sur une durée minimale de 3 ans. (

Compte tenu de l'émission depuis 2023 d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt, cette augmentation est finalement réduite et pour toutes précisions nous joignons un tableau explicatif en pièce jointe.

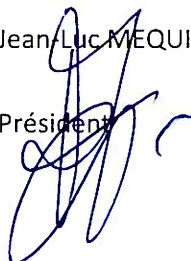
10° ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au renouvellement des membres du C.A. la composition du conseil s'établit comme suit :

Bernard ACARIE Véronique BOULIN Danièle DEFONTAINE Anny-Paule DUPUIS	Dominique ENGRAND Jean-Marie ERNECQ Annette GUGLIELMETTI Michèle MATHYS	Jean-Luc MEQUIGNON Michel PORIER Dominique TETELIN Michelle VERBRUGGE
---	--	--

Jean-Luc MEQUIGNON

Président



Annette GUGLIELMETTI

Secrétaire

